

**De la didactique du FLE à la didactique du FOS :
Chez les apprenants « Attachés financiers au
Ministère des Affaires Étrangères »**

Sabrina BOUGHENOU

Université Abou El-Kacem Saâdallah – Alger 2, Algérie

[*sabrina.boughenou@gmail.com*](mailto:sabrina.boughenou@gmail.com)

Reçu, le 04/07/2023 Accepté, le 31/07/2023 Publié, le 23/02/2024

Résumé :

La teneur de cet article part d'une réflexion méthodologique sur les situations didactiques d'enseignement/apprentissage du français en Algérie. Ce travail reprend les principales théories et méthodes didactiques tenant ainsi de répondre à des problématiques générées par des difficultés rencontrées par des enseignants et des apprenants dans un centre d'enseignement intensif de langues étrangères (CEIL). Le CEIL d'Alger 2 est le terrain de cette recherche où le français est enseigné avec une méthode FLE à des apprenants adultes dont les objectifs et les attentes tendent de plus en plus vers l'enseignement d'un français « pratique ». Afin de dégager les besoins des apprenants et de cerner les difficultés rencontrées avec une méthode FLE en comparaison avec une méthode de type FOS, une enquête a été menée en amont sur des groupes d'apprenants du CEIL.

Mots-clés : FLE, FOS, CEIL, méthodologies de l'enseignement du français

Abstract:

The content of this article is based on a methodological reflection on didactic situations in the teaching/learning of French in Algeria. This work tackles the main didactic theories and methods in an attempt to respond to problems generated due to difficulties encountered by teachers and learners in an intensive foreign languages teaching center (CEIL). The CEIL of Algiers 2 is the setting for this research, where French is being taught using an FLE method with adult learners whose objectives and expectations are progressively shifted towards teaching practical French. As a means to identify the learners needs and the difficulties encountered with an FLE method in comparison with a FOS-type method, a survey was conducted beforehand on groups of CEIL learners.

Keywords: FLE, FOS, CEIL, French teaching methodologies.

Introduction

En Algérie, « *le français jouit d'un statut de langue étrangère* » (Mahfoud & Medane, 2021, p. 677) et est considéré désormais sous l'angle du FLE (français langue étrangère). Cette langue est enseignée dans les universités et occupe une place considérable comme langue d'enseignement dans les filières techniques et scientifiques. Elle constitue aussi un module secondaire pour certaines spécialités dispensées en arabe qui relèvent des sciences molles où elle jouit de statut de langue enseignée. Pour ces dernières elle est enseignée sur objectif universitaire (FOU). Les méthodes d'apprentissages ne cessent d'évoluer. Ces dernières années, les recherches se sont centrées sur l'apprenant, ce qui l'entoure et l'autonomie de son apprentissage. De ce fait, la didactique du FLE qui est une discipline dédiée à une catégorie d'apprenants désirent apprendre le français « *Général* », a connu différentes méthodologies et approches. Désormais, le FLE se répand en plusieurs branches telles que le Français de spécialité (FS), Français sur Objectif Universitaire (FOU), Français professionnel (FP) et le Français sur Objectif Spécifique (FOS)...

Notre travail s'inscrit dans la didactique du FOS. Il vise l'enseignement de la langue française dans un Centre d'Enseignement Intensif de Langues (CEIL). Notre étude porte sur un public d'apprenants professionnels. Il s'agit des fonctionnaires exerçant au ministère algérien des affaires étrangères (MAE) qui ont été inscrits dans le cadre, d'une convention avec le CEIL relevant de l'université Abou El-Kacem Saâdallah d'Alger 2.

Étant enseignantes au CEIL, nous avons remarqué que les apprenants adultes du français ont des attentes et des besoins différents de ceux qui leur sont proposés. Notre objectif à travers cette étude est de mettre en lumière l'inefficacité de la méthode type FLE aux apprenants de

français inscrits au CEIL à travers la mise en place d'un cours FOS et nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

- *Quel est le type de public inscrit au CEIL d'Alger 2 ?*
- *Quels sont ses besoins en matière d'apprentissage du Français ? Les objectifs d'enseignement/apprentissage fixés par l'enseignant au CEIL via une méthode FLE répondent-ils aux besoins de l'apprenant ?*

Quel Français enseigner dans le centre de langues de l'université d'Alger2 ?

Afin de répondre à ces questionnements, nous avons émis un certain nombre d'hypothèses :

- Le CEIL recevrait un public adulte qui aurait des besoins et des objectifs spécifiques.
- La méthode FLE Alter Ego+ ne serait pas adéquate au public du CEIL.
- Le français sur objectif spécifique est une approche qui pourrait prendre en charge les besoins des apprenants du CEIL.

1. La didactique du FLE en Algérie

En Algérie, le français occupe une place dans le quotidien des locuteurs ainsi que dans différents secteurs : éducatif, universitaire, administratif ou médical... Ainsi, le public visé par l'apprentissage du FLE peut avoir à développer des compétences communicatives variées.

Dans le secteur universitaire algérien en théorie, un module de français est programmé dans certaines spécialités afin de préparer l'étudiant aux situations de communication relatives au domaine étudié. Cette sous branche de la didactique du FLE est appelée « Français Langue de Spécialité » (FS) ou « Français sur objectif Universitaire » (FOU). En effet, en plus d'être une matière enseignée, la

langue française est aussi langue d'enseignement dans certaines branches universitaires des sciences exactes (sciences et technologie, médecine...).

« La langue française qui n'était qu'une matière négligeable, devient dans de nombreuses spécialités universitaires langue d'enseignement incontournable. Ceci est vrai pour les étudiants des sciences exactes (médecine, biologie, chimie, informatique, architecture etc.) mais aussi au niveau des sciences humaines (archéologie, histoire, psycho par exemple. Les étudiants de ces dernières filières, s'ils reçoivent tous leurs cours en arabe, doivent impérativement consulter la documentation en langue française » (Djebli, 2015, p. 301)

Cette situation linguistique pour le moins complexe au sein de l'université algérienne est le résultat de plusieurs réformes qui ont fait de l'élève/étudiant un échantillon de laboratoire. L'apprenant bachelier formé en langue arabe qui s'inscrit en médecine par exemple, se retrouve confronté à une barrière linguistique qui l'empêche de suivre ses cours à l'université dispensés en langue française. Victime des différentes mutations du statut de la langue française, l'étudiant se voit obligé de faire appel à des centres de langues (CEIL) ou des établissements privés coûteux pour pouvoir remédier à ses problèmes langagiers afin de poursuivre son cursus.

2. Le Français sur Objectifs Spécifiques (FOS)

Tout enseignement linguistique a pour objectif de répondre à un besoin langagier. L. Porcher et M. Drouère en introduction aux actes de ces rencontres :

« D'une manière générale, il n'y a plus d'autre enseignement de français langue étrangère que des enseignements à objectifs spécifiques. [...]. Et, d'ailleurs, que signifierait aujourd'hui un enseignement sans objectif spécifique ? Il n'y a plus de place pour la gratuité de l'apprentissage et sa non-

utilisation dans la vie concrète. » (Drouère & Porcher, 2003, p. 8)

En effet, les besoins langagiers ne sont pas vus de la même manière dans les différentes démarches d'enseignement/apprentissage du français. Le français général prend en compte les besoins sous une forme généraliste tandis que le français sur objectif spécifique répond à ces besoins d'un angle spécifique.

Le concept de Français sur objectif spécifique est apparu durant les années 80 afin de répondre à un besoin urgent des apprenants professionnels. L'idée du concept s'adresse à un public déjà actif dans le monde professionnel ou académique. La démarche FOS répond à la demande de ce public ayant des besoins précis. Elle traduit ces besoins langagiers en objectifs spécifiques à caractère urgent alors l'enseignant est limité par le temps. À cet effet, il doit suivre les démarches préconisées par la démarche FOS, en l'occurrence : l'identification de la demande, l'analyse des besoins, collecte des données, l'analyse de ces dernières et la conception des programmes d'enseignement. « *Un cours de FOS requiert les capacités didactiques, lexicologiques et grammaticales d'un linguiste.* » (Li Keyong, 2008). L'enseignant qui assure les cours FOS et qui prépare les programmes doit être formé en didactique des langues car il sera amené à transposer des savoirs savants en savoir à enseigner selon des objectifs propres au domaine des apprenants. Il doit aussi élaborer des unités d'enseignement, des séquences et des activités. L'enseignement du FOS, mène l'apprenant à combiner deux compétences à la fois, la compétence langagière et la compétence de sa spécialité.

2.1. Définition du public FOS

Le FOS touche un public adulte, selon l'organisme ou les institutions auxquelles il appartient (université, écoles, centre/institut de formation). Ce public ainsi que ses

exigences varient suivant les domaines. Ainsi, Qotb et Yasri citent Denis Lehman (1993 : 116) :

« Se demander ce que des individus ont besoin d'apprendre, c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une langue, donc que des choix doivent être opérés ».(Qotb & Yasri, 9-11 juin 2011, p. 3)

L'apprenant adulte est conscient de ses besoins et exige un traitement rapide de ces derniers. De ce fait, il exprime une motivation bien déterminée par rapport à son apprentissage de la langue française qui se résume dans l'expression de sa demande. Il contribue aussi dans la construction de son propre savoir avec l'aide du formateur qui l'oriente vers la découverte de ses capacités. Et lui permet de répondre au désir de recherche, de découverte et d'auto-évaluation. Un adulte contrairement à un enfant ou adolescent, doit savoir où il va pour s'assurer qu'il est bien arrivé.

2.2. FLE ou FOS au CEIL de l'université d'Alger 2 ?

Pour la bonne réalisation de notre recherche nous avons procédé par une enquête sur le terrain, afin de récolter les informations, concernant la méthode utilisée au CEIL ainsi que les différentes parties, enseignants, apprenants et staff administratif. Ces informations sont nécessaires pour les fins de notre analyse.

3. Méthode de recherche

Cette partie est consacrée à l'analyse des situations réelles d'enseignement/apprentissage au CEIL. Nous allons commencer par présenter le contexte de notre recherche qui est le CEIL aussi bien que son public. Puis, nous parlerons de la méthode enseignée au Centre.

Par la suite, nous présenterons nos enquêtes ainsi que les résultats obtenus à partir des outils d'investigation grâce auxquels nous pourrions confirmer ou infirmer les

hypothèses de notre recherche. De là nous essaierons de proposer des solutions aux problématiques posées en introduction.

3.1. Présentation du terrain de recherche (CEIL de l'université d'Alger 2)

Le CEIL de l'université d'Alger 2 a été créé en 2010, dans l'objectif de répondre aux besoins linguistiques des étudiants. Le centre fournit un apprentissage des langues étrangères qui s'étale sur douze (12) langues. Les cours sont assurés selon les normes du Cadre européen commun de références pour les langues (CECRL). Ces cours sont basés sur des activités de communication langagière afin de développer les quatre compétences orales et écrites. L'apprentissage s'étale sur six (06) niveaux de l'élémentaire jusqu'à l'expérimentation (Du A1 au C2). La formation est lancée chaque début d'année universitaire et est répartie en deux sessions normales qui durent trois mois à raison de trente-six heures (36h) par niveau. Suite à la conjoncture du COVID19 et à l'instar des autres établissements à travers le monde, le CEIL a adopté l'enseignement hybride, dans le but de répondre au mieux aux besoins des apprenants et assurer la continuité pédagogique.

3.2. Le public du CEIL d'Alger 2

Le centre reçoit un public adulte, à partir de 18 ans et ouvre ses portes aux apprenants universitaires et extra-universitaires. Les classes de langues sont ainsi formées d'apprenants avec des profils hétérogènes, ce sont :

- Des étudiants universitaires de différents paliers, Licence, Master et Doctorat (algériens et étrangers) ;
- Des enseignants universitaires ;
- Des lycéens en classe de terminale ;
- Grand public et professionnels ;

Les apprenants passent un test de placement préalable qui leur permet de se positionner suivant l'échelle des niveaux dispensée par le CEIL (niveau 1 à 12) qui correspondent aux normes du CECRL. À l'issue de leur formation, ils passent une évaluation finale qui leur permet de valider et de certifier les compétences appropriées durant les 36 heures de cours. Le Centre de langues prend en charge aussi des apprenants professionnels dans le cadre des conventions, avec différentes institutions publiques. Ces établissements demandent généralement un renforcement linguistique dans un cadre professionnel. Les cours sont assurés au sein du centre ou sur site, selon la demande formulée par le commanditaire.

3.3. L'approche FLE au CEIL d'Alger 2

La méthode utilisée au CEIL est Alter Ego+ qui est une méthode de FLE répartie sur cinq niveaux qui couvre les niveaux A1 à C2. Destinée à des apprenants adultes ou grands adolescents, elle vise l'acquisition des compétences décrites dans le CECRL. Les auteurs de ce livre, dans l'avant-propos, précisent :

« La place de l'apprenant est primordiale. Les thèmes abordés ont pour principal objectif de susciter un réel intérêt pour la société française et le monde francophone et de permettre à l'apprenant de développer des savoir-faire et savoir-être indispensables à toute communication réussie. »(Berthet, et al., 2013, p. 5)

Chaque niveau se dispense en volume horaire nécessaire aux objectifs de chaque dossier et complété par des tâches d'évaluation, dans une démarche actionnelle. Nous avons observé le manuel ALTER EGO+ du niveau A2, afin de comprendre les objectifs de la méthode. Les thématiques des dossiers relèvent du contenu socioculturel où les apprenants seraient amenés à identifier des points communs et des différences entre la France et leur pays. Une ouverture à l'altérité qui permet la découverte et la

comparaison avec sa propre culture. Suite à notre observation et analyse du dossier, nous avons noté une centration « légitime » puisque le manuel a pour vocation d'enseigner non seulement la langue française mais aussi de présenter la culture du pays à travers les différents supports de compréhension de l'écrit ainsi que ceux de la compréhension de l'oral.

Le manuel est un support conçu suivant une démarche communicative de l'interculturel mais les thèmes ne sont pas forcément adaptés à l'environnement des apprenants du FLE au CEIL d'Alger 2, car certains aspects culturels ne concordent pas avec la culture algérienne. En l'occurrence, des textes qui abordent des sujets comme le concubinage, la boîte de nuit ou l'invitation à prendre un verre dans un bar qui pourraient créer un quiproquo et un éventuel rejet de la langue française. Rappelons que le CEIL reçoit un public avec des objectifs universitaires et professionnels et que ces thèmes pourraient ne pas répondre à leurs besoins.

3.4. L'enseignement/apprentissage du français au CEIL, besoins et perspectives des apprenants du MAE.

Afin d'apporter des éléments de réponses aux différentes questions citées précédemment. D'abord, nous aborderons le déroulement de notre enquête empirique, ensuite nous exposerons les données récoltées ainsi que leur analyse. Pour la réalisation de cette enquête, nous avons opté pour les outils d'investigations suivants : l'entrevue, le questionnaire et l'observation de la classe.

4. Les outils d'investigations

4.1. Les entrevues

L'entrevue avec la directrice du CEIL ainsi que le sous-directeur de la formation au niveau du ministère conventionné nous a permis d'obtenir les autorisations

nécessaires pour entamer l'exploration de notre enquête. Nous avons récolté plusieurs éléments, dont la nature de la demande, les attentes ainsi que les besoins de l'organisme de la formation (commanditaire).

Avant le lancement de la formation nous nous sommes entretenus avec l'ancienne directrice du centre qui nous a expliqué la demande de l'organisme conventionné. La demande devait être satisfaite dans l'urgence, donc le choix du support s'est porté sur le manuel Alter Ego+ déjà utilisé au CEIL d'Alger 2.

Par la suite, nous avons sollicité le directeur actuel du centre qui a eu l'amabilité de programmer une entrevue exploratoire semi-dirigée avec le responsable de formation de l'établissement demandeur. Nous nous sommes donc déplacés au niveau de l'organisme et nous avons posé un certain nombre de questions ouvertes dans le but de collecter des données qui pouvaient répondre à nos interrogations. Le sous-directeur de la formation auprès du ministère des affaires étrangères nous a reçus et a répondu à toutes nos questions. L'entrevue n'a pas été enregistrée pour des raisons de confidentialité. Les questions portaient sur l'objectif de la formation en langue française. Le responsable a affirmé que la demande avait été formulée, auprès du CEIL dans le but de renforcer le niveau de maîtrise de cette langue chez les fonctionnaires. Ces derniers sont des administrateurs destinés à occuper le poste d'« Attachée de chancellerie » dans les différentes chancelleries au niveau des consulats des représentations diplomatiques algériennes à l'étranger. Leurs principales tâches sont : « La gestion administrative et financière auprès d'organismes étatiques, l'audit, la Gestion des Ressources Humaines et la comptabilité. »

Nous lui avons aussi demandé si les apprenants suivaient une autre formation ; il a cité les modules suivants : « Finances publics ; Marchés publics ; Comptabilité public.

En outre, il a insisté sur « le caractère urgent de leur formation ». Il est clair depuis cette entrevue, que les fonctionnaires avaient besoin d'une formation ciblée et urgente. Ce besoin ne peut concorder avec un enseignement de type FLE/Français langue générale. En effet, la demande a été formulée dans l'urgence et ces informations n'ont pas pu faire l'objet d'une analyse complète suivant les étapes du français sur objectif spécifique. Ces entrevues nous ont permis de mieux approcher et appréhender notre terrain de recherche.

4.2. Questionnaire des enseignants

Les enseignants du CEIL, étaient le premier échantillon de notre enquête, ils étaient au nombre de cinq (05). Nous nous sommes rapprochés d'eux afin de vérifier avec des statistiques l'hypothèse émise au début de notre recherche en termes d'objectifs d'enseignement avec une méthode FLE. Pour ce faire, nous leur avons soumis un questionnaire auquel ils ont bien voulu répondre.

Ce questionnaire nous permettra de connaître les appréciations des enseignants quant à la méthode utilisée ainsi que l'interactivité de leurs apprenants avec son contenu et sa structure. Le questionnaire que nous avons élaboré à l'intention des enseignants du CEIL comprend 19 questions : fermées, semi fermées et ouvertes. Ces questions ont été élaborées suivant un enchaînement qui nous aidera à répondre à nos hypothèses à travers les réponses des enseignants sur certains aspects de notre problématique, qui sont :

- Leur utilisation de la méthode ALTER EGO ;
- L'interaction des apprenants avec le contenu de la méthode ;
- L'aspect de la méthode ;
- L'atteinte des objectifs d'enseignement avec une méthode FLE.

4.2.1. Analyse du questionnaire des enseignants

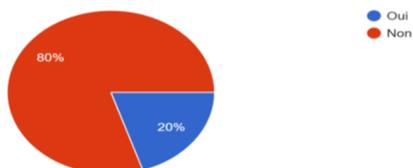


Figure1 : Les activités exploitées dans le manuel.

À travers la question posée, nous avons voulu savoir à quel point les enseignants s'appuyaient sur le contenu de la méthode. Il ressort qu'une majorité de 80% des enseignants ont répondu par « Non ».

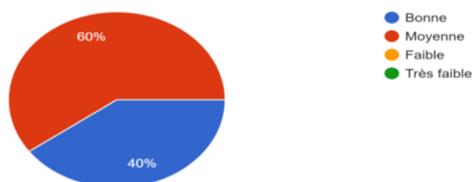


Figure 2 : Réactivité des apprenants avec le contenu de la méthode.

D'après les réponses des enseignants, 60% d'entre eux affirment que la réactivité des apprenants avec le contenu de la méthode est moyenne. 40% estiment qu'elle est bonne. **Cela nous** pousse à confirmer la réponse des enseignants concernant le contenu de la méthode.



Figure 3 : L'insertion d'éléments culturels dans le manuel Alter Ego+.

60% des enseignants trouvent que l'insertion **d'éléments culturels** dans le manuel Alter Ego+ est trop centrée sur la culture française. Cependant, 40% des enseignants jugent qu'elle est modérée. De ce fait, nous constatons que pour la majorité des enseignants, l'insertion de ces éléments culturels pourrait entraver l'atteinte des objectifs d'enseignement/apprentissage du français au CEIL.

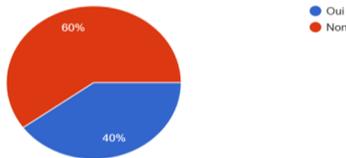


Figure 4 : Convenance de la méthode aux besoins des apprenants.

Plus de la moitié des enseignants affirment que la méthode ne répond pas aux besoins des apprenants. Cela justifie le recours à d'autres supports.

De **cela nous** pouvons comprendre que les objectifs fixés par la méthode ne correspondent pas à ceux des apprenants. **Cela, pourrait** expliquer le fait que les enseignants aient recours à d'autres supports. Cela nous confirme que les enseignants rencontrent des difficultés lors de l'utilisation du manuel Alter ego+.

4.2.2. Bilan

Selon le constat fait à travers les résultats du questionnaire, l'enseignant est conscient des besoins de ses apprenants en matière de français spécifique. Certains enseignants ont souligné le manque d'encadrement et de formation professionnelle nécessaire à leur poste. En effet, l'enseignant de la langue française au CEIL, formé en sciences du langage ou en littérature, se voit confronté à une situation d'apprentissage particulière due au profil des apprenants qui requiert une planification et une stratégie particulière qui serait à même de satisfaire leurs besoins

urgent et spécifique. Face à cette réalité, l'enseignant trouve des difficultés liées à la réflexion épistémologique en didactique des langues.

4.3. Questionnaire apprenants MAE

Le choix du public de l'observation était délicat, vu l'hétérogénéité des apprenants du CEIL, mais suite à notre modeste expérience au sein de cet établissement ainsi que nos observations nous avons opté pour une partie de ce dernier qui est celui des apprenants inscrits dans le cadre d'une convention avec le Ministère des Affaires Étrangères (MAE) qui est constitué de 13 apprenants. Nous avons choisi ce public pour son homogénéité de par leur objectif d'apprentissage ainsi que leur niveau de langue (B1). Ce questionnaire leur a été soumis après la présentation des deux cours type FLE et FOS.

Le questionnaire comprend 14 questions : fermées, semi fermées et ouvertes. Ces questions ont été élaborées afin de connaître :

- Leur profil ;
- Leurs motivations ;
- Leur opinion sur les deux cours type présentés.

Dernier diplôme obtenu	Dernier poste occupé
- Ingénieur d'État en Électrotechnique -Ingénieur en électrotechnique - École nationale d'administration (ENA), section : audit et contrôle -Ingénieur en électronique	- Administrateur principal -Ingénieur -Ingénieur en industrie et des promotions d'investissement - Chef de service - Ingénieur en industrie - Administrateur principal - Administrateur Principale

Tableau 2 : Profil des apprenants

Selon les réponses des apprenants, on remarque deux types de diplômés, ceux diplômés en ingénierie électronique et ceux diplômés de l'école nationale d'administration (ENA). Cela nous laisse dire, que les apprenants partagent des besoins communs. Nous remarquons aussi que les apprenants occupent des postes relatifs à leurs diplômes.



Figure 5 : L'objectif des apprenants dans la formation de langue française.

D'après les résultats, tous les apprenants déclarent avoir un objectif purement professionnel dans leur apprentissage de la langue française. De cela, nous déduisons que la totalité des apprenants sont conscients de leurs besoins et ont un objectif précis.

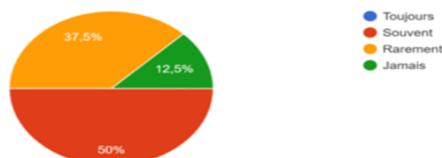


Figure 6 : Réponses des thèmes aux besoins des apprenants.

L'objectif de ces résultats est de répondre partiellement aux problématiques que nous avons posées, à savoir si les thèmes du manuel Alter Ego+ **répondent** aux attentes des apprenants. La moitié trouve que ces thèmes sont souvent en adéquation avec leur milieu professionnel, 35% en adéquation avec leur milieu professionnel, 35% trouvent que cela arrive rarement. Enfin, 12% jugent que les thèmes ne correspondent jamais avec leur contexte professionnel. Partant de ces résultats, nous déduisons que quelques thématiques contextualisée¹ **concordent avec** le milieu

professionnel des apprenants. Ce qui **pourrait satisfaire** certains de leurs besoins langagiers.



Figure 7 : Choix des documents texte proposés.

Nous remarquons un taux majoritaire de 62,5% des apprenants qui jugent que le texte proposé par l'enseignante répond à leurs besoins. Les 37,5% restants des apprenants qui ont opté pour le texte du manuel.

Les thématiques que les apprenants aimeraient aborder pendant leurs cours de français.

- « Comment faire les réunions et tous qui est relie à la réunion PV, lettres....., et tous qui est relative à la rédaction administrative »
- « Communication professionnelle »
- « Politique et relations avec d'autres pays »
- « Des thèmes adéquats avec notre milieu professionnel »

Tableau 3 : Les thématiques souhaitées

Les réponses obtenues confirment que les apprenants préfèrent aborder des thématiques en rapport avec leur formation et leur poste occupé. Ces réponses confirment aussi l'hypothèse que le manuel Alter Ego+ ne répond pas aux besoins des apprenants du CEIL.

4.3.1. Bilan

L'expérience menée avec les apprenants du MAE était le dernier outil d'investigation que nous avons exploité. Les apprenants ont exprimé et explicité leurs besoins langagiers en répondant spontanément aux questions qui leur ont été adressées suite aux deux types de cours présentés.

4.4. L'observation

L'observation de la classe s'inscrit dans la suite de notre étude qualitative.

Nous avons opté tout d'abord pour l'observation car celle-ci pouvait nous permettre de répondre concrètement et objectivement à des interrogations sur la réactivité de nos enquêtés pendant le cours ainsi que leurs réactions aux contenus des thématiques. Pour cela, nous avons préparé au préalable des grilles d'observation avec des notes sur des situations de communication lors d'un déroulement de cours afin de procéder à une étude qualitative de la méthode Alter Ego+. Étant nous-mêmes enseignantes au CEIL, nous avons choisi de procéder à une confrontation de deux méthodes : la méthode FLE via Alter Ego+, et la méthode FOS à travers des documents authentiques que nous avons préparés. Cette confrontation avait pour but de mettre les apprenants face à des situations langagières différentes afin d'observer leur réactivité aux thématiques et au contenu de manière générale.

À présent, nous allons analyser les données recueillies pendant notre travail d'observation. Pour cela, nous allons procéder à une analyse comparative entre le déroulement d'un cours de type FLE et un autre de type FOS. En effet, deux cours-type ont été présentés :

- Un cours de Français Général avec comme support le manuel Alter Ego+, déjà présenté. Le cours est réparti en deux leçons. La première compréhension de l'oral et la deuxième compréhension de l'écrit, dont la thématique portait sur les médias français et les noces du prince Albert de Monaco. Nous avons nommé ce cours "cours FLE".
- Un cours de type FOS dont le support de la compréhension de l'oral est un extrait de l'émission «

Startup » diffusée sur la chaîne télévisée Canal Algérie (STARTUP : Découvrez les projets innovants DZ).

La deuxième partie du cours a été consacrée à la compréhension de l'écrit à travers un texte qui aborde l'expatriation. Le document de la CE comporte en effet des éléments interculturels puisque la thématique portait sur l'expatriation.

Nous allons présenter les résultats de l'analyse sur un tableau comparatif des deux méthodes :

Cours FLE	Cours FOS
Centration sur la culture européenne.	Contenu relatif au contexte de l'apprenant algérien.
Gene des apprenants et de l'enseignante par rapport aux contenus jugés tabou ou inappropriés.	Aucune remarque.
Contenu hors contexte professionnel abordant des sujets d'actualité révolus (2012)	Contenu en rapport avec la profession des apprenants et leur formation.
Manque de motivation et faible participation au cours dans certaines situations de communication.	Motivation et participation importante aux réponses et commentaires.

Tableau1 : comparaison entre le cours de FLE et celui de FOS

Conclusion

L'objectif de cette étude était de mettre en évidence les problèmes rencontrés par les apprenants du CEIL d'Alger

2. À la lumière des résultats obtenus, il s'avère qu'une méthode FLE ou français général ne convient pas au public du centre. D'après notre expérience, ainsi que le constat fait à partir des données et des résultats récoltés, le public du CEIL, tend à acquérir ou à développer des compétences langagières diverses à caractère urgent et spécifique. Dans le cas du français, ces apprenants ne visent pas seulement un renforcement linguistique ou un contact avec la culture française, ils veulent apprendre ou « réapprendre » le français pour l'utiliser dans un contexte socioprofessionnel ou académique. De plus, la réalité du terrain est telle que les enseignants de français au sein du Centre s'appuient sur une seule méthode de type Français Général (Alter Ego+) qui ne correspond ni au contexte ni aux besoins des apprenants. Pour ce faire, l'enseignant doit bénéficier d'une formation didactique nécessaire qui lui permettrait d'établir un programme d'enseignement adéquat. En outre, un enseignement ciblé pourrait être plus à même de satisfaire la demande du public. Pour cela, des classes « spéciales », par groupe de besoins, pourraient fournir la formation escomptée et pallier la forte demande d'un français qui se veut de plus en plus pratique en Algérie.

Bibliographie

- Bonenfant, J., Bazelle-Shahmaei, B., Marty, R., Dollez, C., & Pons, S. (2013). *Alter Ego+Guide pédagogique*. Paris: Hachette.
- Djebli, M. O. (2015, Janvier). Tentatives d'enseignement du FOS en Algérie : les raisons. (Université d'Alger 2, Éd.) *Al'Adâb Wa Llughât*, 10(1), pp. 293-312. Consulté le juin 2023, 2, sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/371/10/1/109106>
- Drouère, M., & Porcher, L. (2003). Introduction. A propos d'objectifs. *Les cahiers de l'asdifle – Y-a-t-il un français sans objectif(s) spécifique's*(14), pp. 3-8.
- Li Keyong, D. V. (2008). Du français de spécialité à la spécialité en français. *Synergies Chine* (3), p. 33.
- Mahfoud, Z., & Medane, H. (2021, juin 01). L'apport de la démarche FOU dans l'amélioration de la compétence scripturale chez les futurs architectes. (Université Hassiba Benbouali de Chlef,

Éd.) *Djoussour El-Maarefa*, 7(2), pp. 676-689. Consulté le juin 10, 2023, sur https://www.researchgate.net/publication/363272629_L'apport_de_la_demarche_FOU_dans_l'amelioration_de_la_competence_scripturale_chez_les_futurs_architectes

Qotb, H., & Yasri, É. (9-11 juin 2011, Janvier). Mise en place d'un dispositif de formation de Français sur Objectifs Universitaires. Dans Université Sorbonne Nouvelle (Éd.), *Apprendre les langues à l'université au 21ème siècle, Actes du Colloque International*, (pp. 1-14). Paris. Consulté le juin 2023, 3, sur <https://hal.science/hal-02023202>

Pour citer cet article :

Boughenou, S (février, 2024). *De la didactique du FLE à la didactique du FOS : Chez les apprenants « Attachés financiers au Ministère des Affaires Étrangères »*. *Pratiques & Didactique*, pp. 12-31 [En ligne], 2 (1), [Ajoutez le lien de l'article.](#)

Notes de fin :

¹ Lors de notre observation, certaines thématiques ont été adaptées au contexte algérien par l'enseignante.